

STOCAMINE

SCHÉMA D'INSTRUCTION D'UN RECOURS CONTRE UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL



RECOURS DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF (TA)

INSTRUCTION AU FOND
Le TA analyse les arguments juridiques déposés par les parties

RÉFÉRÉ SUSPENSION
Prise en compte de deux critères :
l'Urgence et le Doute sérieux sur la légalité

 **AUDIENCE**

 **DÉCISION**

 **AUDIENCE**

REJET DE LA DEMANDE

SUSPENSION DE L'ARRÊTÉ



POURVOI DEVANT LE CONSEIL D'ÉTAT (CE)

 **DÉCISION**

JUGEMENT AU FOND

CONFIRMATION DE LA SUSPENSION

